



Jean-Philippe Garric, Frédérique Lemerle et Yves Pauwels (dir.)

## Architecture et théorie. L'héritage de la Renaissance Actes de colloque

Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

---

# Introduction

Ars sine scientia nihil est

Frédérique Lemerle et Yves Pauwels

---

DOI : 10.4000/books.inha.3435

Éditeur : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

Lieu d'édition : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

Année d'édition : 2012

Date de mise en ligne : 5 décembre 2017

Collection : Actes de colloques

ISBN électronique : 9782917902653



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

LEMERLE, Frédérique ; PAUWELS, Yves. *Introduction : Ars sine scientia nihil est* In : *Architecture et théorie. L'héritage de la Renaissance : Actes de colloque* [en ligne]. Paris : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, 2012 (généré le 18 décembre 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/inha/3435>>. ISBN : 9782917902653. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.inha.3435>.

---

Ce document a été généré automatiquement le 18 décembre 2020.

---

# Introduction

Ars sine scientia nihil est

Frédérique Lemerle et Yves Pauwels

---

- 1 En même temps que l'architecture « à l'antique », la Renaissance a vu renaître la théorie de l'architecture. Si les peintres n'ont pour ainsi dire ni texte ni œuvre antique dont ils puissent s'inspirer, alors que les sculpteurs héritent d'un important corpus de vestiges, mais d'aucun traité antique, les architectes bénéficient avec les ruines d'un important héritage matériel et avec le texte de Vitruve d'un traité complet. Ce double legs est exceptionnel : il permet dès le milieu du xv<sup>e</sup> siècle le développement d'une intense activité théorique, qui s'exprime d'abord sous forme manuscrite, avec Leon Battista Alberti, Filarete ou Francesco di Giorgio, puis bénéficie de l'extraordinaire amplificateur que fournit l'imprimerie. Qu'il s'agisse de gloses du texte de Vitruve ou d'entreprises autonomes, les traités imprimés fleurissent, du *De re ædificatoria* d'Alberti publié en 1485 après sa mort et du *Vitruve* de Giovanni Sulpizio dans les années 90 à l'*Idea della architettura universale* de Scamozzi en 1615, en passant par l'œuvre de Serlio à partir de 1537, la *Regola delli cinque ordini d'architettura* de Vignole et les *Quattro libri dell'architettura* de Palladio, qui tentent de formaliser une pratique de l'art de bâtir dont les représentations mentales restaient au Moyen Âge implicites, limitées aux transmissions traditionnelles des savoir-faire au sein des corporations. Tous ces ouvrages furent réédités, lus et médités tout au long des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles ; leur doctrine marquait encore l'enseignement des Écoles des beaux-arts au début du xx<sup>e</sup>, et il n'est pas sûr que les fantômes de la Renaissance aient cessé de hanter les rêves des architectes contemporains.
- 2 En quoi la théorie exprimée dans ces traités a-t-elle contribué à former la pensée architecturale des siècles suivants ? Les textes réunis ici, issus d'un colloque tenu au Centre d'études supérieures de la Renaissance à Tours en juin 2009, ont fourni de nombreux éléments de réponse et donné des pistes inédites pour la France mais aussi l'Europe. Le xvi<sup>e</sup> siècle, Pierre Gros le rappelle à propos de la conception de la *domus* des Anciens, hérite lui-même de la théorie antique, essentiellement représentée par Vitruve, et tente de la comprendre avec les outils « archéologiques » et idéologiques qui sont les siens ; sur ces bases, il la métamorphose en un « vitruvianisme » moderne,

doctrine consubstantiellement hybride faite d'idées et de règles anciennes adaptées à une pensée et surtout une pratique moderne. Mais ce corpus théorique neuf, qui revendique les vertus de l'antique, s'est à la Renaissance substitué à la lettre vitruvienne pour se constituer en référence doctrinale. De sorte que toute l'architecture « à l'antique » des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> voire XIX<sup>e</sup> siècles s'est moins définie par rapport au théoricien romain qu'en fonction d'une théorie en réalité originale et pseudo antique.

- 3 Les contextes intellectuels, politiques et techniques évoluant, les architectes et les architectures ont adapté et modifié les données théoriques que la Renaissance avait formulées. Mais, croyant gérer l'héritage de Rome, ils travaillaient en réalité sur l'héritage des Serlio, Palladio et Vignole. Frédérique Lemerle met en évidence le traitement éditorial de ce legs qui donne lieu à de nombreuses variations : les textes de la Renaissance, lors de traductions, d'abréviations ou d'augmentations originales voient en Europe leur substance même se modifier et s'adapter aux exigences nationales ou locales. Le cas d'Inigo Jones, traité par Christy Anderson qui analyse les annotations apportées par l'architecte anglais à son exemplaire de Palladio, met quasiment sous les yeux le travail quotidien de lecture, de critique, d'appropriation enfin d'une génération par l'autre. En France, François Blondel et l'Académie, objets de la contribution d'Anthony Gerbino, débutent leurs travaux en étudiant les grands traités du siècle précédent. Le rapport au réel est tout aussi significatif. Le domaine des ordres d'architecture est de ce point de vue très révélateur : Yves Pauwels montre comment les architectes français du XVII<sup>e</sup> siècle se sont contenté de choisir parmi les modèles de Palladio, Vignole et Scamozzi sans quasiment jamais chercher à innover en ce domaine. Dans la Hollande calviniste du XVII<sup>e</sup> siècle, ce sont les modèles de Scamozzi qui s'imposèrent, comme le montre Konrad Ottenheym – jusqu'à ce que le siècle suivant ne mette un terme au règne théorique des grands Italiens de la Renaissance, dont la décadence est illustrée par Jean-Philippe Garric. Plus généralement, il apparaît que l'héritage de la Renaissance innerve la plupart des problématiques concrètes de l'âge classique, qu'il s'agisse de la conception globale du décor « à la grecque », objet des analyses de Daniel Rabreau, des doctrines relatives à l'art de la fortification étudiées par Émilie d'Orgeix, ou des débats sur l'archéologie au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle analysés par Milovan Stanic. D'autres domaines avaient été évoqués lors du colloque, tels que les développements de la stéréotomie au XVII<sup>e</sup> siècle à partir des ouvrages fondateurs de Philibert De l'Orme, les débats relatifs à la coupole de Saint-Pierre au XVIII<sup>e</sup>, ou, plus généralement, les évolutions différentes des doctrines au nord ou au sud de l'Europe pendant la période « classique ».